

**Département de Valenciennes**  
MARIAGES DU 24 NOVEMBRE. — Ferdinand Beckand, menuisier, 27 ans, et Alphonse Lebanc, sans profession, 29 ans.

**Convois funéraires & Obits**  
Les amis et connaissances de la famille STÉPHANE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur Charles-Louis-François STÉPHANE, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1879, sont priés de venir assister à la messe de CONVOI, qui sera célébrée le jeudi 27 courant, à 9 heures, dans l'église de Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille HESPEL-GERARD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur François-Xavier HESPEL, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1879, sont priés de venir assister à la messe de CONVOI, qui sera célébrée le jeudi 27 courant, à 9 heures, dans l'église de Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille FONTAINES-GUINIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur Charles-Louis-François FONTAINES, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1879, sont priés de venir assister à la messe de CONVOI, qui sera célébrée le jeudi 27 courant, à 9 heures, dans l'église de Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille BOSSUT-DEGEZEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur Charles-Louis-François BOSSUT, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1879, sont priés de venir assister à la messe de CONVOI, qui sera célébrée le jeudi 27 courant, à 9 heures, dans l'église de Saint-Martin.

**Caisse d'épargne de Roubaix**  
Bulletin de la séance du 25 novembre 1879  
Sommes versées par 104 déposants, dont 26 nouveaux, 15,181 fr. 00  
36 demandes en remboursement, 49,181 fr. 88

**Belgique**  
— BRUXELLES. — Charles Liger, ex-chef de bureau de l'administration communale de Bruxelles, inculpé d'un détournement de 6,708 francs, dont il était dépositaire par suite de ses fonctions à la régie du gaz, vient de se constituer prisonnier au bureau de police de la 1<sup>re</sup> division.

— L'AN. — Une descente de justice a eu lieu hier à Kala. Mme R., après avoir reconduit une personne jusqu'à la porte de la maison qu'elle habite, traversait le jardin, quand un coup de feu, tiré à proximité de la baie, vint lui mutiler la main droite. Une enquête commença aussitôt n'a rien fait découvrir jusqu'ici.

— SERAING. — Un meurtre a été commis le 21 courant dans la soirée, à Seraing. Deux jeunes gens, les nommés P., âgés de 20 ans, et W., âgés de 23 ans, ouvriers bouilliers, à la suite d'une altercation qu'ils avaient eue dans un café de cette dernière localité, sortirent pour aller visiter leur querelle dans le bois du Cornillon. Chemin faisant, l'un d'eux, le nommé W., s'élança soudainement sur son adversaire et lui porta plusieurs coups de poignard, dont un très grave à la gorge. La victime de cette lâche agression est encore la force de saisir son meurtrier et de le terrasser. Ce dernier s'étant relevé lui lança un dernier coup de poignard dans le ventre et s'enfuit. L'état du malheureux P. est désespéré.

— On nous écrit d'Anvers, 26 novembre. — Hier soir, M. Paxter, chef de station à Boom, près Anvers, surveillant le déchargement de wagons, été surpris par le train de voyageurs venant d'Anvers, et a eu les deux jambes coupées. Son état est désespéré. Il a une femme et quatre enfants, dont l'aîné est âgé de sept ans.

**Un français tué en Alsace par un gendarme.** — Dimanche dernier, à onze heures du matin, sur la berge du canal du Rhône au Rhin, entre les deux villages de Gommersdorf et de Hagenbach, un crime a été commis dans des circonstances odieuses. Un jeune homme de vingt-sept à vingt-huit ans, Hollender, ayant opté pour la France, était venu voir ses parents à Gommersdorf. Traqué par les gendarmes, il s'est enfui et caché sur la berge du canal du Rhône au Rhin. Un gendarme l'a aperçu et lui tira un coup de pistolet; la balle entra au-dessus de la tempe et perça le crâne. La mort n'a pas été instantanée et n'est arrivée qu'un bout d'une demi-heure, après d'horribles souffrances.

Toute la contrée est surexcitée par cet acte barbare et dans le premier moment des paysans voulaient appliquer au gendarme allemand la loi de Lynch.  
Une instruction est commencée.  
Voici sur cette affaire de nouveaux détails que nous empruntons à la France.  
« Le meurtre s'est accompli dimanche, vers onze heures du matin, et a eu pour théâtre la berge du canal du Rhône-au-Rhin, entre les deux villages de Gommersdorf et de Hagenbach. Le triste héros du drame est un nommé Kœhler, gendarme en résidence à Dannemarie.

Hollender, la victime, était venu avant l'annexion, avec ses parents, s'établir à Gommersdorf, faisant aujourd'hui partie de l'Allemagne.  
Le jeune homme ayant opté pour la France, aurait dû faire cinq ans de service militaire, et comme tel ne pouvait plus avoir son domicile en Alsace-Lorraine; un ordre d'expulsion le retenait au-delà de la frontière.

Malgré cette circonstance, il était venu, il y a quelques jours, en secret, voir et consoler ses parents. Le malheureux jeune homme a bien cherché à démasquer d'amour filial.  
« Gommersdorf est une annexe de la paroisse de Dannemarie, et situé à environ 2 kilomètres de cette localité.  
« Hollender désire assister, dans la matinée de dimanche, à la messe; mais au lieu de se rendre à Dannemarie, station de gendarmes, il se rend à l'église de Hagenbach, à près de 5 kilomètres de Gommersdorf.

Pour le retour, craignant de suivre le chemin direct, il fait un détour et longe le chemin de balade du canal du Rhône-au-Rhin, à mi-chemin, près d'une maison d'éclosier, nous écrit-on, il voit à quelques pas de lui le gendarme Kœhler.  
« Que s'est-il passé? On ne le sait pas au juste. Toujours est-il que Hollender cherche instinctivement à se cacher.  
« Le gendarme, pour empêcher sa fuite, vise avec son pistolet non pas une jambe ou un bras, mais la tête, et fait feu! La balle entre au-dessus de la tempe et perfore le crâne; la mort a été instantanée.

« La malheureuse victime, nous écrit un de nos correspondants, avait, en tombant, la main droite dans la poche, ce qui exclut l'idée de rébellion vis-à-vis du meurtrier.  
« Toute la contrée est désolée et vivement surexcitée à la suite de cet acte barbare, et dans les premiers moments une juste terreur a empêché de manifester hautement l'envie d'appliquer au gendarme la loi de Lynch.

Un éboulement s'est produit avant-hier près de Saint-Etienne (Loire), au puits Saint-Louis, où se trouvaient occupés trois ouvriers mineurs qui ont été ensevelis sous un amas de décombres.  
Les sous-gouverneurs du puits se mirent immédiatement à organiser des secours. Deux ouvriers furent d'abord retirés n'ayant que de légères blessures. Quant au troisième, après trois heures d'un travail incessant, on ne trouva plus qu'un cadavre.

On est enfin parvenu à sauver les ouvriers marriers de Saint-Arnould, enterrés depuis cinq jours.  
Des télégrammes ont annoncé hier cette heureuse nouvelle à la préfecture.  
On avait réussi à se mettre en communication avec ces malheureux, vers une heure du matin, dans la nuit d'hier. Aux questions qui leur étaient adressées, ils ont pu répondre.  
A trois heures, on leur a fait passer, à l'aide d'un tube, du bouillon et du vin chaud.

Il était temps, s'est écrié Lévesque, nous avions déjà mangé nos chandelles.  
Rien ne saurait donner une idée de la joie folle des sauveteurs en voyant enfin leurs efforts couronnés de succès.  
Lévesque et Michel, dans un état de faiblesse extrême, ont été transportés à l'hospice où, pendant toute la journée, la foule est venue prendre de leurs nouvelles.  
Un violent tremblement de terre a eu lieu à Temesvar (Hongrie) dans la nuit du 20 au 21 novembre.  
La première secousse s'est produite quelques minutes après minuit. Le sol oscillait au milieu de sours grondements pareils à ceux du tonnerre. Les meubles et les ustensiles de ménage tremblaient et s'entrechoquaient bruyamment; les miroirs et les tableaux tombaient des murs. Un sentiment d'indicible angoisse réveilla les habitants plongés dans le sommeil. Un grand nombre de personnes se sauvèrent dans la rue en proie à une véritable panique.

Les membres du groupe se plaignent vivement de la situation que crée, au pays, le maintien de fonctionnaires hostiles à la République.  
La réunion, après un échange d'observations, décide à l'unanimité que son bureau se rendra auprès des ministres pour leur demander que des changements soient faits dans le personnel des différentes administrations.  
La réunion décide ensuite que le bureau de la gauche devra, pour toutes les questions de politique générale, s'entendre avec les bureaux des autres groupes.

**M. Baudry-d'Asson**  
La France croit savoir que M. Baudry-d'Asson a déjà reçu un mandat de comparution devant le juge d'instruction.  
**Une assignation**  
M. Leven, conseiller municipal républicain nouvellement élu à Paris a reçu assignation à comparaître devant le Conseil de préfecture pour justifier de sa qualité de Français; on sait que M. Leven est d'origine prussienne.

**Le plus value des impôts**  
Le Temps annonce que la plus value des impôts indirects pour la première quinzaine de novembre s'élève à 12 millions. On calcule que pour toute l'année, elle s'élèvera à 150 millions.  
**Les grands travaux**  
MM. Say et de Freycinet sont entendus actuellement par la commission des finances du Sénat.  
Ils discutent un crédit extraordinaire pour de grands travaux.

**L'archevêque de Grenoble**  
Le recensement des abus contre Mgr Fava évêque de Grenoble, viendra demain à l'assemblée générale du Conseil d'Etat.  
**Une rectification**  
Paris, 26 novembre, 8 h. s.  
Certains journaux considèrent à tort comme étant une note de l'Agence Havas des extraits pris dans des journaux viennois.  
Ces extraits n'ont été donnés que comme des traductions et n'ont aucun autre caractère.

**Paris, 26 novembre.**  
Le bulletin de santé de M. Mariel constate une légère amélioration.  
**Rome, 26 novembre.**  
Le ministère a décidé de soutenir devant la Chambre le scrutin de liste.

### NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui:  
Déclaration prorogée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1880 les effets de la convention provisoire de commerce conclue le 20 janvier dernier entre la France et l'Autriche-Hongrie.  
Décrets convoquant les collèges électoraux de la 2<sup>e</sup> circonscription de Versailles et de l'arrondissement d'Orange, à l'effet de nommer chacun un député.  
Décret portant promotions dans le corps de l'infanterie de marine.  
Décret portant promotion dans le corps de l'inspection des services administratifs et financiers de la marine et des colonies.  
Décret portant promotions dans le personnel des mécaniciens de la flotte.  
Décrets nommant des professeurs dans les facultés de médecine de Nancy et de Lille et à la faculté de droit de Lyon.

**Informations**  
Voici quelques détails complémentaires sur la réunion tenue hier par la gauche républicaine de la Chambre des députés.  
Au début de la séance, le président, M. Bernard-Lavigne, a fait un résumé des impressions qu'il avait recueillies tant personnellement que par ses collègues sur la situation politique des départements.  
M. Pascal Duprat a proposé d'adresser au ministre des affaires étrangères une interpellation sur la politique extérieure suivie par le cabinet, particulièrement en ce qui concerne l'alliance austro-allemande.  
Cette motion a été combattue par M. Berlet, qui a fait valoir qu'il ne s'agit pas d'une question de politique internationale, mais au point de vue de l'attitude que devrait prendre la réunion, si une interpellation venant d'un autre groupe était portée à ce sujet.

Le ressort de la discussion engagée sur ce sujet que la majorité de la gauche républicaine tout en estimant que le gouvernement a eu tort de révoquer M. Gent ne croit pas devoir s'associer à une interpellation qui pourrait avoir pour conséquence de braver le cabinet.  
Plusieurs membres, notamment MM. Berlet et Hovins, ont ensuite apporté à la tribune un assez grand nombre de plaintes contre divers fonctionnaires dépendant des ministères de la justice et des finances.  
A la fin de la réunion, on a soulevé la question de savoir si ne conviendrait pas que le groupe de la gauche s'affirmât en arrêtant un programme qui le distinguerait nettement des autres groupes et servirait de point de repère au cabinet.

qu'après la décision qui aura été prise par ses amis politiques, et ceux de M. Gent. Dans tous les cas, M. Madier de Montjau est d'avis que le cabinet pris dans son ensemble doit être laissé en dehors et que l'interpellation ne doit viser que le ministre de la marine. A la dernière heure on annonce que M. Madier de Montjau a eu hier soir, en sortant du Palais-Bourbon, une entrevue avec MM. Gent et Clémenceau.

La commission du budget s'est réunie pour la première fois, hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.  
Les rapporteurs désignés avant les vacances ont rendu compte de l'état des travaux dont ils étaient chargés.  
La plupart des rapporteurs sont prêts.

La Commission du budget s'est réunie pour la première fois, hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.  
Les rapporteurs désignés avant les vacances ont rendu compte de l'état des travaux dont ils étaient chargés.  
La plupart des rapporteurs sont prêts.

La Commission du budget s'est réunie pour la première fois, hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.  
Les rapporteurs désignés avant les vacances ont rendu compte de l'état des travaux dont ils étaient chargés.  
La plupart des rapporteurs sont prêts.

La Commission du budget s'est réunie pour la première fois, hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.  
Les rapporteurs désignés avant les vacances ont rendu compte de l'état des travaux dont ils étaient chargés.  
La plupart des rapporteurs sont prêts.

La Commission du budget s'est réunie pour la première fois, hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.  
Les rapporteurs désignés avant les vacances ont rendu compte de l'état des travaux dont ils étaient chargés.  
La plupart des rapporteurs sont prêts.

La Commission du budget s'est réunie pour la première fois, hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.  
Les rapporteurs désignés avant les vacances ont rendu compte de l'état des travaux dont ils étaient chargés.  
La plupart des rapporteurs sont prêts.

La Commission du budget s'est réunie pour la première fois, hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.  
Les rapporteurs désignés avant les vacances ont rendu compte de l'état des travaux dont ils étaient chargés.  
La plupart des rapporteurs sont prêts.

La Commission du budget s'est réunie pour la première fois, hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Henri Brisson.  
Les rapporteurs désignés avant les vacances ont rendu compte de l'état des travaux dont ils étaient chargés.  
La plupart des rapporteurs sont prêts.

**Italie**  
Rome, 26 novembre.  
Le Pape a reçu aujourd'hui les pèlerins espagnols qui vont en Terre-Sainte.  
Les traités de commerce avec la France, la Belgique et la Suisse sont prorogés jusqu'à la fin de l'année 1880.

**Stockholm**  
26 novembre.  
Le traité de commerce franco-suédois a été renouvelé hier; mais si l'on ne conclut pas ultérieurement une entente spéciale à ce sujet, il ne restera en vigueur que jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1881.

**Russie**  
St-Petersbourg, 26 novembre.  
Le conseil de guerre de St-Petersbourg jugera demain le procès intenté au gentilhomme Léon Mirsky, à Mme Olga Semensky, au gentilhomme Hippolyte Gouwin, à M. Olkine, au gentilhomme Nicolas Vérechchagine, à M. Eugène Beklemicheff, à l'ex-enseigne Norvi Tarkoff et à M. Georges Levensohn, qui sont accusés d'avoir fait partie d'une société criminelle tendant à abolir, par la violence, l'ordre des choses établi et les institutions constitutionnelles.

Mirsky est, en outre, prévenu d'avoir commis un attentat contre la vie de M. de Drentsel, chef de la gendarmerie, d'avoir opposé une résistance armée aux fonctionnaires publics et d'avoir falsifié des passeports.  
Tous les autres accusés sont prévenus d'avoir caché l'auteur de l'attentat et d'avoir été complices de cet acte.

**Egypte**  
Le Caire, 26 nov. soir.  
Grande affluence à la gare. Le Khédive avait envoyé un officier de sa maison pour le recevoir.  
**Un nouveau discours de M. Gladstone**  
Dalketh (Ecosse), 27 nov.  
Dans une réunion de libéraux, tenue ici, M. Gladstone a dit qu'il ne parlait pas comme chef du parti libéral, mais comme un de ses membres le plus convaincu et le moins loyal.

L'orateur reproche au gouvernement d'avoir argumenté les responsabilités de l'Angleterre et trouve mauvais que le pays soit obligé de celle qui pesent déjà sur la nation.  
Le cabinet actuel laissera en héritage à son successeur, la confusion dans les finances de l'Angleterre et des Indes et la conclusion de traités les plus étranges.  
Il a répété les maux de l'Angleterre.  
M. Gladstone termine en se prononçant en faveur d'une certaine autonomie pour l'Irlande, lui permettant de régler elle-même les questions locales qui la concernent et dont le Parlement anglais est actuellement trop encombré.

**Allemagne**  
Berlin, 26 novembre.  
La Gazette de l'Allemagne du Nord publie un article ainsi conçu:  
« Les pourparlers entamés avec les délégués austro-hongrois, concernant les relations commerciales des deux Empires ont été terminés hier. Les représentants de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie se sont entendus sur l'attitude que chacun des gouvernements a l'intention de prendre dans la question; mais ils ne se sont pas encore mis d'accord sur la question de savoir si le traité actuel doit être prolongé au-delà du 31 décembre de cette année, parce que les délégués austro-hongrois ne pouvaient pas accepter définitivement les propositions de l'Allemagne sans avoir demandé de nouvelles instructions à leur gouvernement. »

**Danemark**  
Copenhague, 26 novembre.  
Le Dagblad, faisant allusion à la visite du roi de Danemark à la cour de Berlin, se livre aux réflexions suivantes:  
« L'attitude réservée que nous avons observée jusqu'à présent était l'expression de sentiments qui étaient bien justifiés; mais l'Allemagne se trompe en croyant que ces sentiments étaient inspirés par des arrière-pensées hostiles. Tout le monde est convaincu dans notre pays, de la nécessité et de l'importance de nos relations amicales avec l'Allemagne. Nous désirons sincèrement le maintien de ces bonnes relations. La visite du roi de Danemark à Berlin prouvera à la nation allemande que nous envisageons nos relations avec l'Allemagne de la même façon que celles que nous entretenons avec les autres grandes puissances de l'Europe. »

**SÉNAT**  
Service télégraphique particulier  
Séance du 27 novembre 1879.  
Présidence de M. RAMPON, vice-président.  
La séance s'ouvre à une heure et demie. Peu de sénateurs sont à leurs bancs.  
M. le maréchal Canrobert assiste à la séance ainsi que MM. Jauréguiberry, Le Royer et Gressley.  
M. RAMPON lit le décret de convocation du Parlement.  
Il exprime, au nom du Sénat, les regrets que lui cause la maladie de M. Mariel, président, et ajoute qu'il prend part à ses souffrances.  
M. Rampon continue en faisant l'éloge des sénateurs morts pendant les vacances: MM. de Ventenon, Hennussy et Valentia.  
Le Sénat procède ensuite au tirage au sort des bureaux.  
Dépôts de rapports et projets  
M. YARON dépose le rapport sur le bud-

« Alors, les idées justes et les réformes pratiques s'imposent.  
« Le Pays recevra ainsi la récompense de la loyale constance dont il a fait preuve.  
« Pour ma part, je m'efforcerais de reconnaître l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider cette Assemblée par mon impartialité, mon activité et mon zèle.  
« Je me renfermerai strictement dans le mandat qui m'a été confié.  
« Mettons-nous donc tous à l'œuvre.  
« Écartons les incidents passionnés qui agrippent et faisons converger tous nos efforts vers la grandeur de la Patrie et l'affermissement de la République. (Nombres applaudissements à gauche et au centre gauche.) »

**Dépôt de rapports et projets**  
Les ministres déposent ensuite plusieurs projets parmi lesquels figurent une demande de 80 millions pour les chemins vicinaux et un projet de déclaration d'utilité publique de plusieurs lignes de chemins de fer.  
M. JOLIBOIS dépose une proposition tendant au dégrèvement des vignobles atteints du phylloxera.

**Une interpellation**  
M. HARTIENS interpelle le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour aider les populations qui souffrent le plus de la crise.  
Il dit que la crise agricole ne fait que s'aggraver tandis que la crise industrielle est dans la période de décroissance.  
L'orateur demande que l'on diminue les impôts qui frappent les objets de consommation, de développer les travaux publics et de supprimer les droits d'importation de biens.

**Réponse de M. Tirard**  
M. TIRARD, ministre du commerce, monte à la tribune.  
Il dit que le gouvernement est occupé à agir partout les travaux et approuve la prompt discussion de tous les projets qui devront améliorer la situation agricole et industrielle.  
**Reproches au Gouvernement**  
M. CUNEO-ORNAO, succède à la tribune au ministre du commerce.  
Il reproche au Gouvernement sa lenteur sur la question des traités de commerce; il lui reproche aussi d'avoir toujours fait passer les questions politiques avant les questions d'affaires.

Après la réplique du ministre, l'ordre du jour pur et simple est adopté.  
**Un incident**  
Il s'élève entre MM. Cuneo d'Ornao et Nadal un incident à la suite duquel l'ordre du jour pur et simple est adopté.  
**Remise d'interpellations**  
Sur la demande de M. Le Royer, l'interpellation que devait présenter M. Jauréguiberry dans le département de l'Orne et celle sur la situation électorale à Dorfnort ont été renvoyées à la prochaine séance.  
La séance est levée.  
La séance prochaine est fixée à samedi.

### Adresses Industrielles & Commerciales

**Confèctions**  
VERDELL-TOURNAI, Grande-Rue, 37  
Roubaix. Satin et popeline, pure laine verte aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noce.  
Articles de blanc

**Confèctions**  
Au Palais de Cristal, MONCHY-DURIER, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confèction pour hommes. 1456  
M<sup>me</sup> Desré CARETTE, modes haut nouveautés, rue Pauvrière, 31, Roubaix. 1900  
A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. — Pavages et sables, graviers. — Réparation

**Pharmacie**  
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28 140  
CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 30,000,000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11 RUE LEPETITIER, PARIS.

Bourse du 26 novembre  
La Bourse, assez faible au début, s'est relevée en clôture aussi bien sur les rentes que sur les valeurs.  
L'ouverture des Chambres, qui peut faire craindre quelques liquidations anticipées qui ont été rapidement absorbées, et le marché a repris toute sa fermeté en dépit des vendeurs de primes en liquidation qui présentent sur les cours, pour n'avoir pas à couvrir leurs primes.  
La lutte qui s'établit ainsi en spéculation, favorise les achats du comptant et fait présager un mois de décembre meilleur.

Les sociétés de crédit qui valent mieux au début, ont retrouvé leurs cours d'hier en clôture.  
Le mobilier espagnol s'est élevé à 600 et, comme les jours précédents, les valeurs de son groupe sont en hausse sensible.  
Le Nord-Espagne fait 261.  
Reprise accentuée sur les fonds étrangers: l'obligation égyptienne unifiée fait 200; on pourra le 1<sup>er</sup> décembre, deux coupons sur l'obligation domaniale.  
— Renseignements. — Canal de Suez. Les recettes sont en augmentation notable: la 2<sup>e</sup> décade de novembre 1879 a produit 960,000 fr. Pendant la même période des trois dernières années, il avait été encaissé: 731,000 fr. en 1876; 600,000 fr. en 1877; et 820,000 en 1878. Du 1<sup>er</sup> janvier au 20 novembre, les résultats du transit ont été: en 1876 de 26,068,736 en 1877 de 28,656,001; en 1878 de 27,056,000 et en 1879 de 26,013,699 fr.

### THEATRE DE ROUBAIX